

Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 1 (1906)

Heft: 5

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : Honneur pour Honneur

Autor: Stéphane, Marie

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256013>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du

LE PAYS

Pays du dimanche
à
Porrentruy
TELEPHONE

DU DIMANCHE

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

La Garde suisse Pontificale

(SUITE)

La reconstitution de la Garde suisse
après la prise de Rome
jusqu'aux temps nouveaux.

Paul III (cardinal Alexandre Farnèse), qui fut élu le 13 octobre 1534, montra également une affection toute particulière pour les Suisses, surtout pour ceux des cantons restés catholiques. Jamais le nouveau Pape, semblable à son prédécesseur, n'oublia les services éminents rendus à l'Eglise et les mérites de ses fils, quand même certains l'avaient abandonné ; il chercha encore longtemps à les gagner par la douceur. Il envoya à tous les cantons une invitation pour le Concile de Trente. Simultanément, Paul III leur adressa d'ardentes prières pour l'envoi d'une armée de 6,000 hommes contre les Turcs, appuyant sa demande en disant qu'il était du devoir des chrétiens, de n'importe quelle confession, de s'opposer au danger turc, alors si menaçant.

Quelques semaines après son avènement au trône, le nouveau Pape s'adressa au Vorort de Lucerne et fit entamer des négociations pour le rétablissement de la Garde suisse, dont il aurait aimé élire à 500 le nombre d'hommes. Des demandes furent aussi adressées pour la repourvue des petites gardes suisses de province auprès des Légats apostoliques de la Romagne. Le cardinal Ennio Filonardi, le dernier nonce

qui avait été à Zurich, fut l'entremetteur de ces propositions. De longues négociations sur le rétablissement de la Garde donnèrent le temps à une foule d'aspirants, surtout pour le premier poste, de se présenter. Parmi ceux-ci se trouvait Hans Hug, fils d'un ancien maire de Lucerne, et dont l'admirable conduite au combat du mont Gubel lui donnait bien le droit de briguer ce poste d'honneur.

Il se passa pourtant encore quelques années, avant que la Garde suisse put être rétablie. Ce fut seulement en l'année 1548, donc un an avant la mort de Paul III, que les Suisses reprirent leur poste distingué auprès du St-Siège. La Garde comptait alors 225 hommes et avait à sa tête Yunker Jost de Meggen, le capitaine Gaspard von Silinen et le lieutenant Jost von Segester, seigneur de Baldegg. En même temps, le Sénat de Lucerne obtenait du St-Père l'honneur de nommer le commandant.

Jules III qui succéda à Paul III, mort le 10 décembre 1549, tenta de nouveau d'augmenter la Garde suisse et réorganisa dès la première année de son pontificat le service des Légations. Après maints pourparlers, Uri se chargea de la garde de la Légation de Bologne et nomma chef de celle-ci le capitaine Peregrin von Beroldingen ; Schwyz prit à son compte celle de Ravenna ; Unterwald celle d'Ancone et plus tard Zoug celle de Ferraro, sous le commandement du capitaine Gaspard Brandenberg. La Garde suisse à Rome reçut aussi des renforts qui arrivaient sous le commandement d'un capitaine particulier. Puis, il y eut, pour

un temps déterminé, des gardes suisses spéciales à Rimini, dans le domaine papal d'Avignon, comme à Urbino, Pérouse, Pesaro, etc. Lors de la mort de Jules III, la Garde suisse jouissait d'une excellente réputation ; toutefois, son successeur Marcel II, élu le 9 avril 1558, ne put apprécier ses services, puisqu'il mourut quelques semaines après son élévation au pontificat. Encore dans la même année, le cardinal Jean Caraffa monta sur le trône, sous le nom de Paul IV. Ce fut celui-ci qui invita les représentants de la Confédération à Rome et qui déléguait à leur rencontre jusqu'à Bologne le commandant de la Garde von Meggen. Cette ambassade était composée des sénateurs von Fleckenstein de Lucerne, von Boroldingen d'Uri, Schorno de Schwyz, Lussi d'Unterwald et Schönbrunner de Zoug. Ces hôtes valeureux furent pompeusement reçus à Rome par trente cardinaux et une foule de gens de la noblesse et furent salués à leur arrivée par 200 coups de canon tirés du haut du fort St-Ange. De pareilles fêtes, où les honneurs étaient si abondamment distribués aux Suisses, se répétèrent souvent et naturellement le Garde suisse y avait toujours une large part. Cependant tous ces honneurs n'étaient pas de la monnaie perdue, car les Confédérés, ainsi attirés, se sacrifiaient de grand cœur pour leur maître. Ainsi sous Jules IV, ils prirent part à la bataille de Pagliano, contre Philippe II, roi d'Espagne, où particulièrement ils surent mettre leur valeur en évidence. De grandes solennités eurent lieu aussi, lors de l'envoi par la Suisse, après la mort de Paul IV, le 18 août

Feuilleton du Pays du dimanche 3

Honneur pour Honneur

par Marie Stéphane.

II.

Le jour vint où, la vente terminée, Pierre Lenorcy et sa famille durent quitter le gracieux nid qui, pendant plus de dix années, avait abrité leurs joies et leurs souffrances.

Ils avaient pleuré entre ces murs, il est vrai, lorsque les petits anges qui n'avaient fait, pour ainsi dire, que passer parmi eux, les avaient quittés pour un monde meilleur. Mais là surtout, ils s'étaient aimés, ils avaient travaillé et, en définitive, ils avaient passé leurs plus heureux jours. Aussi, au

moment de franchir pour la dernière fois le seuil de cette demeure, Yvonne sentait comme un nouveau déchirement se faire en elle.

En dépit des sacrifices qu'ils s'étaient imposés, en se séparant de beaucoup d'objets très chers, par le souvenir qui s'y attachait, pour ne conserver que ce qu'il leur était rigoureusement nécessaire, le produit de la vente n'avait pas donné le chiffre espéré. Il restait encore une différence de plusieurs milliers de francs, et ayant de songer à l'amortissement de cette dette, il fallait vivre et faire vivre leurs enfants, faire en sorte que les chers petits ne souffrissent pas trop du changement de situation.

Oh ! là surtout était le sacrifice pour ces coeurs tendres !

Aussi combien, d'accord tous les deux, Pierre et Yvonne s'ingénierent-ils pour que les privations excessives qu'ils durent s'imposer, fussent écartées de leurs jeunes enfants.

Les jours s'écoulaient, les semaines succédaient aux semaines, les mois aux mois, et le travail tant espéré, si consciencieusement cherché, ne venait toujours pas.

Cependant, surmontant sa timidité naturelle et foulant aux pieds sa fierté, Pierre avait été lui-même déposer sa carte chez bon nombre de ses anciens clients.

Ceux-ci la regardaient.

— Lenorcy, bijoutier !... Il travaillait bien cet homme, son ouvrage était soigneusement fait. Il a été malheureux, il mérite d'être aidé, le pauvre !... Dites-lui que nous prenons note de sa nouvelle adresse, nous irons le trouver aussitôt que nous aurons besoin de lui, disaient les bienveillants.

Mais leur compassion s'arrêtait là. Cette adresse, comme beaucoup d'autres sans doute, était jetée dans un tiroir ou une corbeille à papier. On n'y pensait plus. Et nul ne semblait se douter qu'en attendant le travail promis, le travail sauveur, la mi-

1559, d'un messager, le chevalier Lussy, chargé de présenter au nouveau Pape Pie IV, les vœux et félicitations de son pays. C'est alors aussi que fut nommé comme protecteur de la Suisse, le neveu du Pape, qui fut plus tard saint Charles Borromée. Sur ces entrefaites, le colonel von Meggen mourut à Lucerne pendant qu'il était en congé, et Gaspard von Silinen, le troisième de ce nom, fut nommé pour le remplacer. Le Pape Pie IV, d'une extrême simplicité, daigna recevoir le nouveau colonel suisse avec beaucoup de grâce et de bienveillance, mais toutefois ne laissa faire aucun préparatif à l'occasion de cette réception. Pourtant, lorsque von Silinen mourut le 16 juillet 1564 à Rome, ses funérailles eurent lieu avec le même cérémonial que s'il se fut agi d'un prince. Ce fut le Pape Pie IV, qui descendit dans la tombe le 9 décembre 1565, qui concéda au Sénat de Lucerne le droit perpétuel de choisir le commandant de la Garde suisse (1564).

A la mort du Pape, la Garde suisse était encore veuve de son colonel, le nombre des candidats à ce poste d'honneur avait rendu le choix plus délicat. Le Pape Pie V (cardinal Ghisieri) était monté sur le trône quand Yunker Jost Segesser von Baldegg se présenta à Rome comme nouveau commandant de la Garde. Ce fut lui qui donna l'occasion à la Garde d'accroître la gloire et la renommée de ses devanciers, en envoyant une partie de ce corps prendre part aux combats contre les Turcs. Douze hommes partirent d'abord pour l'île de Chypre, où la plupart trouvèrent une mort héroïque. Puis lorsque le général Marc-Antoine Colonna eut rassemblé son armée, il se fit une garde de vingt-cinq autres de ces braves Confédérés.

Le coup d'œil devait être vraiment imposant et solennel, lorsque le Vicaire de Jésus-Christ bénissant sous le dôme de St-Pierre l'armée nouvellement formée prononça, en remettant à Colonna la bannière de la Croix, ces prophétiques paroles : « Mes fils, vous serez vainqueurs. » Et, effectivement, le 7 octobre 1571, Marc-Antoine Colonna remportait sur les Turcs, avec le grand-duc Don Juan d'Autriche, la grande victoire de Lépante. Ici encore, nos braves Suisses firent des prodiges de valeur. Un garde Hans Rolli, de Kriens, s'empara de deux fanions des Turcs, les rapporta à Rome

série s'installait et augmentait de jour en jour au foyer des Lenorey.

Le produit de quelques broderies confiées à l'habileté d'Yvonne par un marchand d'ouvrages pour dames, le travail aussi peu rémunéré de copiste que Pierre avait, après beaucoup de démarches, obtenu d'un grand éditeur de musique, suffisaient mal aux dépenses indispensables à la vie de chaque jour et ne permettaient guère de renouveler les vêtements usés et les chaussures trop petites des enfants.

Un à un, les meubles les plus propres, les vêtements les meilleurs et les quelques petits objets intimes, restés de leur ancienne aisance, avaient été portés au Mont-de-piété par Yvonne, pour subvenir à la dépense plus forte du terme du loyer, d'un peu de chauffage pour l'hiver. Mais il ne restait plus rien dont elle put désormais espérer tirer quelques ressources. Et devant ce dénuement si absolu, un amer découragement, contre lequel Pierre ne luttait presque plus, tant il était à bout de forces, minait sourdement ce robuste tempérament de travailleur.

et plus tard les déposa dans l'arsenal de Lucerne, où on les conserve encore. Le 13 décembre, Colonna fit son entrée victorieuse dans la ville de Rome, entouré de onze Suisses de la Garde qui faisaient retour avec leur général. Ils emmenaient glorieusement 40 prisonniers, retenus pour la perte de leurs compagnons. Ce triomphe fut annoncé au son de toutes les cloches de la ville de Rome et le fort St-Ange retentit de 101 coups de canon pour la célébration de ce jour mémorable.

Le digne colonel de la Garde Jost Segesser vécut sous plusieurs pontificats. Après Pie V, ce fut Grégoire XIII (1572) qui mit un frein aux exploits des brigands en Italie, Sixte V qui ne fut pas seulement un juge austère, mais aussi un père plein de sollicitude pour son peuple, et puis enfin Urbain VIII qui monta sur le trône en 1590. Le 8 juillet 1592, von Segesser mourut à Florence où il était allé chercher la guérison d'une maladie occasionnée par le chagrin de la perte de sa femme, Afra von Fleckensteiu. Le duc de Florence lui fit faire de belles et solennelles funérailles. D'imposantes cérémonies funèbres eurent lieu également à Rome, car le colonel von Segesser avait bien mérité à la fois de l'Eglise et de la patrie, particulièrement de la Suisse catholique, par son intervention dans l'application des décisions du Concile de Trente. C'est aussi grâce à lui que la Suisse avait rétabli une Légation auprès du St Siège, ce qui n'avait plus existé depuis la Réformation.

(A suivre.)

L. BAUME.



Chez les Samoyèdes

Un de nos compatriotes habitant Cronstadt nous écrit :

Au nord de la Russie d'Europe, il y a un gouvernement qui dépasse à lui seul le territoire de la France. C'est le gouvernement d'Archangel, qui avec ses 7 arrondissements a d'après le recensement du 1^{er} janvier 1897, 363,183 habitants¹⁾ (176,489

1) 356,613 orthodoxes, 4,398 vieux-croyants, 365 catholiques, 1,549 protestants, 165 juifs, 48 mahométans.

Un soir de novembre, un billet armorié, apporté par le valet de chambre d'une riche et élégante cliente des jours heureux, vint faire luire un rayon d'espérance au sombre logis.

S'il fallait en croire le dire du serviteur, il s'agissait d'une importante affaire : une parure entière de diamants à remonter. La marquise d'A... avait elle-même fait les dessins du travail qu'elle désirait, et personne que Lenorey, avec son habileté bien connue, n'était capable, affirmait-elle, d'exécuter artisiment son projet.

La marquise était fantasque et originale, un peu méfiante avec cela, mais immensément riche ; elle rétribuait largement. Et le travail dont il était question assurerait, avec le paiement du prochain terme de loyer, le vivre de la petite famille pendant plusieurs mois.

Bien des fois, au cours de cette nuit, Pierre s'éveilla en songeant au bien-être relatif qu'il allait enfin pouvoir donner à ses chéris. Les chaussures usées de Gauthier seraient remplacées ; un vêtement plus confortable protégerait Yvonne, dans ses cour-

hommes et 186,449 femmes), c'est-à-dire la population d'une de nos grandes villes d'Europe. Couvert de forêts impénétrables, sillonné de fleuves poissonneux coulant au milieu de steppes arides, d'une immense plaine marécageuse et borné au nord par la Mer Blanche qui devient une partie de l'année impraticable, il est habité par les Grands-Russes, les Carels, les Lapons, les Samoyèdes et les Ziraines, autant de peuples divers ayant chacun son histoire, son langage, ses mœurs, ses coutumes. Si nous nous occupons aujourd'hui des Samoyèdes, c'est que de toutes les peuplades, c'est la plus curieuse à observer et à connaître.

Toute nation civilisée, à mesure que se développe sa puissance intellectuelle, éprouve un besoin de se répandre au dehors, d'étendre autour d'elle son influence, de propager ses doctrines, tandis qu'un peuple qui vit dans l'ignorance, qui reste à l'état sauvage, se resserre, pour ainsi dire de plus en plus, et dégénère jusqu'à ce qu'il finisse par disparaître. C'est le cas des Samoyèdes qui formaient jadis une nation nombreuse, vivant dans un bien-être relatif.

Quelle différence avec leur existence d'aujourd'hui ! Chassés, repoussés de tous côtés par leurs voisins, de même origine pourtant, ils ne connaissent plus d'autre séjour que des plaines marécageuses ; de jour en jour les fièvres, la misère, le vice font de nouveaux vides dans leurs rangs et l'on peut prévoir l'époque où ils auront complètement disparu. Le dernier recensement qui a été fait de ce peuple n'accuse plus que 2,687 hommes et 2,899 femmes qui habitent les bords du Mezen, la Petschora, la partie méridionale de la presqu'île de Kola et l'île de Kalguev.

Une petite taille, les pommettes saillantes, une grande bouche, de petits yeux, le front étroit, le nez aplati formant avec le front une ligne presque droite, les cheveux noirs, hérisse, une barbe rare, tels sont les traits caractéristiques du Samoyède.

Leur costume se compose surtout d'une fourrure de peau de rennes que les plus fortunés portent recouverte de drap.

La toilette, au reste, ne les préoccupe guère ; les jeunes filles seules témoignent d'un certain goût pour la parure. Une demi-fourrure, faite de peau de rennes leur serre la taille, s'élargit ensuite et finit à la hauteur des genoux bordée d'une bande de

ses, contre le froid de l'hiver qui s'annonçait avec une rigueur exceptionnelle ; un vin reconstituant ferait rendre les couleurs sur le visage anémique et souffreteux de la petite benjamine.

Et puis, qui sait ?... bientôt peut-être, d'autres commandes suivraient celle-ci : comme autrefois, lorsque leur commerce prospérait, les commandes seraient enregistrées attendant, l'une après l'autre, l'époque à laquelle le travail pourrait être exécuté et livré ; car la marquise d'A... avait des relations étendues, elle amènerait des clients au bijoutier, ne serait-ce que pour avoir l'occasion de faire admirer plus tôt et de plus près sa merveilleuse parure.

Aussi, le cœur plein d'une confiance qu'il ne connaissait plus, le lendemain à l'heure indiquée sur le billet satiné, d'où s'exhalait un léger parfum d'iris, Pierre Lenorey sonnait presque joyeusement à la porte de l'un des hôtels les plus opulents du noble faubourg.

(A suivre.)